Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

30 ANS

# RAPPORT ANNUEL 2017

Agir ensemble, c'est notre nature !

# ÉDITO

*À partir de 2018, un nouveau plan d'action quinquennal définit les orientations de notre Conservatoire. Si les axes de travail restent sensiblement les mêmes par rapport au précédent, ce projet 2018-2022 s'appuie en partie sur le regard évaluatif porté sur les années passées et les résultats obtenus, partagés avec nos principaux partenaires.*

*Non seulement le présent rapport fait état des perspectives à mener mais, en cette date anniversaire, il s'accompagne d'un cahier central qui relate les grands moments d'évolution du CEN Rhône-Alpes durant trente ans. Trente années d'expériences au bénéfice des espaces naturels et de l'intégration de leur préservation au coeur des territoires !*

*Sur bien des points, l'année 2017 marque un tournant. Ce n'est pas seulement la première construction pluriannuelle à l'échelle des six Conservatoires présents dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est aussi une année charnière pour deux programmes d'envergure : le plan national d'actions sur l'apron du Rhône qui se termine pour mieux rebondir dès 2018 et le life Defense nature 2mil qui pourrait se déployer sous une nouvelle forme à l'échelle nationale. C'est aussi pour les Agences de l'eau la préparation du passage au 11e programme et, pour la Région, celui d'une nouvelle stratégie énergie et environnement.*

*Au-delà de ces changements institutionnels régionaux, nous sommes désormais face aux défis d'une crise environnementale mondiale. À nous, en lien avec l'ensemble de nos partenaires dans les territoires, de démultiplier les actions pour stopper, à notre niveau, l'érosion de la biodiversité et tenter d'inverser la tendance. Nous ne pouvons attendre trente années !*

***Jean-Yves Chetaille***
*Président du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes*

## ZOOM SUR

### PLAN D'ACTION QUINQUENNAL TROIS PRIORITÉS

**Dans les cinq prochaines années, trois priorités vont donner une «coloration» particulière au travail des Cen d'Auvergne-Rhône-Alpes. Réfléchies avec l'État et la Région, signataires de l'agrément des Cen, elles se déclinent ensuite en dix objectifs opérationnels.**

**Priorité n°1**
**Consolider la préservation et la gestion d'espaces naturels, de manière concertée et partagée.**

**Priorité n°2**
**Proposer un service universel de la biodiversité à toutes les collectivités et aux acteurs économiques.**

**Priorité n°3**
**Ancrer le rôle des Cen au sein des acteurs régionaux de la biodiversité.**

**Parmi les objectifs opérationnels, de nouveaux axes sont mis en exergue : accompagner la mise en oeuvre de la compensation, mobiliser les acteurs économiques en faveur de la biodiversité, lutter contre les espèces exotiques envahissantes, déployer un plan d'actions de préservation des milieux thermophiles, contribuer à la réflexion sur une agence régionale de la biodiversité ou encore adapter le modèle économique des Cen.**

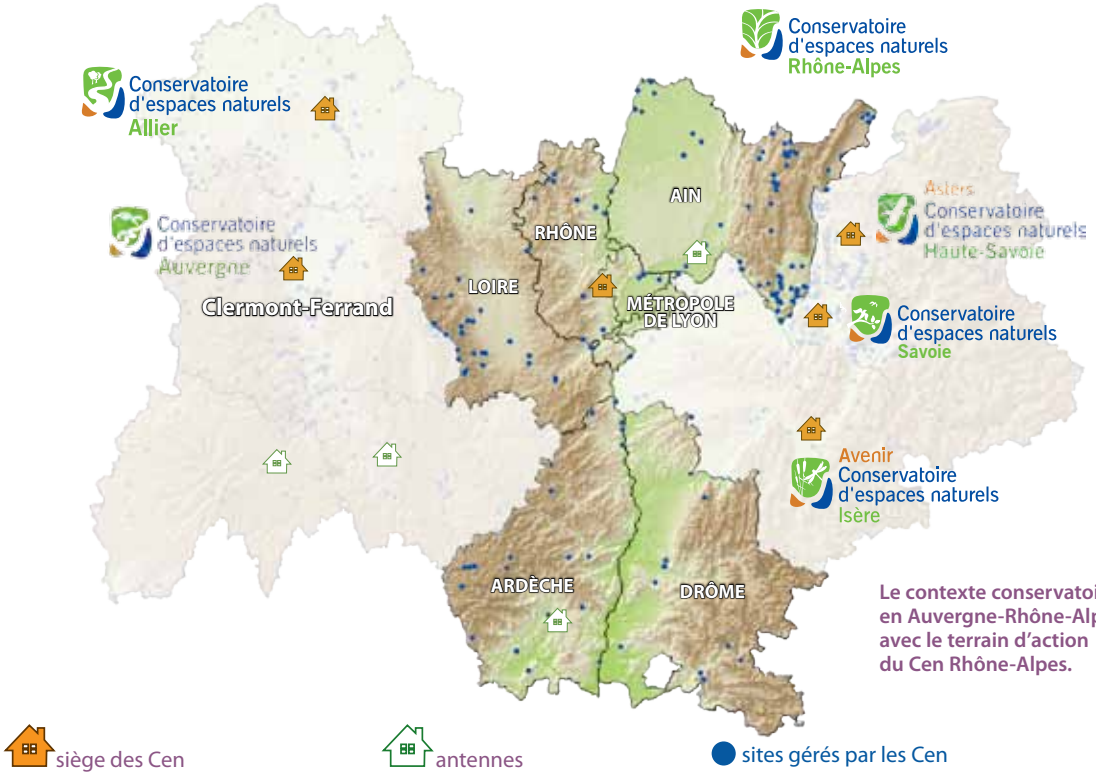


Le contexte conservatoire en Auvergne-Rhône-Alpes avec le terrain d'action du Cen Rhône-Alpes.

**Le Cen a toujours cherché à déployer sur les territoires d'actions le savoir-faire acquis sur le terrain, renouveler ou déployer des partenariats, s'impliquer si besoin sur de nouveaux sites en gestion et surtout accompagner les collectivités dans leurs démarches « patrimoine naturel ».**
**Si la gestion reste le cœur de métier des Cen, une préoccupation particulière est portée à ce que le réseau de sites gérés puisse constituer le ferment d'une capacité à innover, à adapter les technologies pour optimiser l'efficacité sur le terrain... au service de l'attractivité des territoires.**

L'appui apporté aux divers territoires est difficile à synthétiser en quelques lignes. Aussi nous avons choisi quatre illustrations pour cette année 2017.

- L'intégration des corridors écologiques dans les documents d'urbanisme : le Cen a accompagné la commune de *Romans-sur-Isère*, engagée dans la révision de son PLU, notamment à travers l'organisation d'ateliers participatifs sur le thème de "la nature en ville et la mobilité douce". Les échanges avec les citoyens ont ainsi permis d'établir un diagnostic des usages et de réfléchir à des pistes d'amélioration.
- Sur l'Est lyonnais, la journée mondiale des zones humides, le 2 février, a été mise à profit, avec un vif succès, pour mettre en lumière des travaux d'ampleur sur lequel le Cen apporte un appui technique, en complément de l'animation du PAEC sur ce même secteur.
- L'animation d'un réseau de porteurs de contrats verts et bleus nous a amené à réaliser cette année une journée d'échanges thématiques sur l'idée de mieux intégrer cette trame écologique dans les documents d'urbanisme, une journée qui a rassemblé dans les locaux de la *Région Auvergne-Rhône-Alpes* une cinquantaine de participants.
- Dans l'Ain, l'année a été mise à profit pour réfléchir aux modalités d'une délégation durable et efficace de la gestion d'un site à une collectivité locale, une affaire à suivre.

Ci-dessus la signature d'une convention cadre avec l*a Chambre départementale d'agriculture de la Loire* avec laquelle un important partenariat existe autour des PAEC et diagnostics pastoraux, et signature d'une charte d'objectifs en faveur des zones humides en Ardèche, avec le *Syndicat mixte Eyrieux claire*.

## La gestion de sites en chiffres

- **138 sites en gestion (dont 12 nouveaux en 2017)**
- **soit près de 19 095 hectares préservés (+ 401 hectares en 2017)**
- **et 6 366 hectares en maîtrise d'usage (+ 296 hectares en 2017).**

## "Comment engager les élus locaux en faveur de la biodiversité ?"

Dans le cadre du contrat vert et bleu du Grand Pilat, le *Parc naturel régional du Pilat* et le Cen ont engagé une réflexion sur leurs pratiques d'accompagnement des élus locaux. Un partenariat a été mis en place avec le Groupe de recherche en psychologie sociale de l'*Université Lumière Lyon 2* et une recherche-action a été menée sur ce sujet, associant étudiants, chercheurs de différentes disciplines, élus locaux et professionnels de terrain. L'objectif ? Analyser les freins et leviers à l'engagement des élus en faveur de la trame verte et bleue, identifier des pistes pour faciliter leur engagement et améliorer les pratiques d'accompagnements des professionnels.

Pour conduire cette étude, le Cen a accueilli une étudiante en Master 2 Psychologie sociale appliquée, Christine Bidaud, en stage de février à août. Ce travail a permis d'identifier les différentes étapes par lesquelles passe tout élu souhaitant s'engager en faveur de la biodiversité, d'analyser la pratique des professionnels et de leur proposer des conseils. Par la suite, quatre étudiantes du même cursus ont rejoint le Cen pour un stage collectif et ont effectué un prototypage d'outils concrets de sensibilisation des élus.

L'atelier participatif organisé en début d'année 2018 à la maison du Parc à Pélussin (Loire) a rassemblé plus de 30 personnes : élus locaux, agents de collectivités, représentants d'associations...

**Considérant les espaces naturels comme moteurs de développement économique, social et touristique du territoire, le Cen a poursuivi ses efforts en 2017 en matière d'ancrage local, de maîtrise du foncier et de collaboration avec les collectivités. Deux projets phares ont également marqué cette année : la cartographie des continuités éco-paysagères à l'échelle du département et le lancement de la restauration du marais de Vaux.**

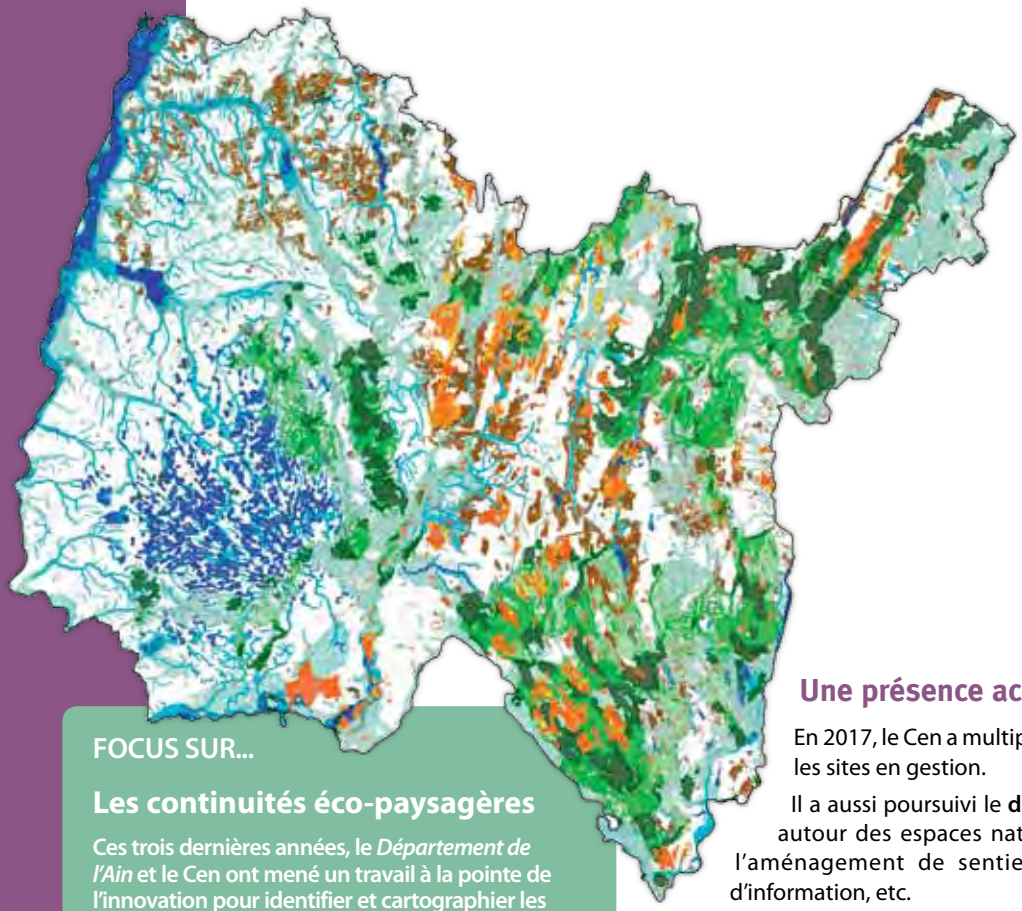

**Restauration du marais de Vaux**

Le Cen a obtenu les autorisations administratives et les engagements financiers nécessaires au lancement du chantier de restauration et d'aménagement du marais de Vaux. Cet évènement marque l'aboutissement d'un travail préparatoire de plus de 4 ans qui a permis de réunir 1,2 millions d'euros. Ce projet d'ampleur prouve, encore une fois, la capacité du Cen à assembler, coordonner et à mener des opérations d'envergure de renaturation de milieux naturels. Les travaux débuteront dès l'été 2018.

## Une présence accrue sur les territoires

En 2017, le Cen a multiplié les **animations grand public et scolaires** sur les sites en gestion.

Il a aussi poursuivi le **developpement des équipements touristiques** autour des espaces naturels, à travers l'installation de signalétique, l'aménagement de sentiers d'interprétation, la pose de panneaux d'information, etc.

Pour développer la maîtrise foncière et ainsi être en mesure de mener des actions de gestion sur le long terme, le Cen a signé un septième bail emphytéotique avec une commune, cette fois-ci avec celle de *Belley*. Cet outil permet effectivement la maîtrise d'usage de terrain sur de longue durée, jusqu'à 99 ans.

## Un rapprochement durable avec les collectivités locales

Les actions menées avec les collectivités sont vastes : accompagnement territorial et foncier, réalisation de travaux, élaboration de documents de planification, animation et sensibilisation, appui à la connaissance et au suivi scientifique. Dans le récent contexte de réorganisation des territoires et des compétences de chacun, le Cen joue un rôle important en matière d'aide et d'accompagnement des décideurs politiques sur les thématiques environnementales.

## Zones humides, 4 ans d'évolution

70 nouveaux hectares de zones humides sont préservés dans l'Ain depuis ces quatre dernières années, par le biais d'acquisitions ou de baux emphytéotiques, une part conséquente des objectifs fixés à l'échelle régionale avec l'Agence de l'eau RMC.

**Spectacle sur l'eau au lac de Buffières !**

En juillet, le festival "En grangeons la musique" s'est tenu sur l'ENS des anciens méandres du Rhône à *Sérrières-de-Briord*.

FOCUS SUR...

## Les continuités éco-paysagères

Ces trois dernières années, le *Département de l'Ain* et le Cen ont mené un travail à la pointe de l'innovation pour identifier et cartographier les continuités écologiques du territoire.
Ce partenariat a abouti à la mise en place :

- d'une méthodologie innovante, opérationnelle et d'une grande précision, adaptable à d'autres territoires souhaitant se lancer dans l'aventure. Pour se l'approprier, un guide méthodologique et des fiches actions ont été réalisés et mis à disposition.
- d'une plateforme web de visualisation du projet et de téléchargement des données. Accessible à tous, elle offre une cartographie claire et opérationnelle. Elle a pour objectif d'aider les acteurs locaux à intégrer les continuités écologiques dans leurs documents d'urbanisme.

## La gestion de sites dans l'Ain

67 sites en gestion conservatoire dont 3 nouveaux sites et 13 ENS, 8 529 hectares concernés.

La maîtrise d'usage concerne 4 309 hectares dont :

- 328 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- 3 981 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un accord oral.

**En 2017, le Cen a mené un important travail en faveur des pelouses sèches et des zones humides. Un temps fort : la signature d'une charte d'objectifs pour la préservation des zones humides à l'échelle du bassin de l'Eyrieux. L'année a également été ponctuée de nombreux évènements de sensibilisation du grand public.**

**"Laissez-moi vous conter l'histoire des zones humides…"**

En juillet, le Cen a participé à une soirée contée sur les zones humides, organisée par le *centre socioculturel de Saint-Agrève*. Couronné de succès, cet évènement fut l'occasion de sensibiliser le public sur l'intérêt de les préserver mais également, sous un angle plus culturel, de revenir sur l'imaginaire populaire associé à ces espaces.

SAINT-AGRÈVE

Une scientifique et un conteur pour défendre les zones humides

**La Fare, démarche participative et sportive !**

Sur ce nouveau site en gestion à *Saint-Etienne-de-Serres*, le Cen a organisé une randonnée suivie d'un goûter partagé avec la population locale. Ce très beau moment de convivialité et d'échanges a réuni plus d'une vingtaine d'habitants et a ainsi permis de co-construire les actions de préservation des qualités écologiques et paysagères de cette pelouse sèche basaltique.

Sur les **zones humides de la plaine alluviale de l'Ardèche**, le Cen a pu constater une hausse des dégradations et des conflits entre usagers. Une réflexion a donc été menée, en concertation avec les acteurs locaux, visant à réaliser un diagnostic de la fréquentation et des activités de loisirs du territoire, cerner les enjeux et problématiques associés et enfin proposer des actions de gestion cohérentes et adaptées.

Depuis 2015, le **Syndicat mixte Eyrieux clair** et le Cen ont travaillé à la construction d'un plan d'actions pour la préservation des zones humides des bassins versants de l'Eyrieux, de l'Embroye et du Turzon. Une concertation a été menée avec les acteurs locaux et un comité de pilotage a élaboré une charte d'objectifs. En juin, un événement a été organisé pour fêter sa signature et le lancement officiel du programme. Toujours en partenariat avec ce Syndicat, le Cen a participé au Festival de l'eau qui s'est tenu à *Saint-Georges-les-Bains* en septembre dernier.

## Conservation des pelouses sèches du Bas Vivarais

Suite à la réalisation d'un inventaire conduit en 2013 avec le *Cermosem*, pôle universitaire en Ardèche, le Cen a saisi l'opportunité en 2017 d'étudier la faisabilité d'opérations de gestion conservatoire grâce à des financements de la *Région* et du *Département*. L'objectif : approfondir les connaissances sur les papillons et les orthoptères (criquets et sauterelles) et concerter les organismes concernés pour présélectionner des secteurs. Le travail mené avec le bureau d'étude ***Insecta*** a permis d'identifier des espèces à enjeux tels que le caloptène méridional et le criquet des ajoncs. La prochaine étape consistera à se rapprocher des communes et des propriétaires pour aborder la maîtrise foncière de ces espaces naturels.

**FOCUS SUR…**

**L'accompagnement de procédures liées à l'eau**

**La gestion de sites en Ardèche**

- 20 sites en gestion conservatoire dont 1 nouveaux sites mentionnés en rouge, 2651 hectares concernés et 3 sites en animation foncière.

La maîtrise d'usage concerne 356 hectares dont :

- 117 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- 239 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un accord oral.

**Tourbières en fête !**

À l'occasion des journées du patrimoine, le Cen a contribué à l'organisation de la première Fête des tourbières à *Issanlas* et *Saint-Eulalie*. Au programme : jeux, batucada, visites de sites, marché paysan… Grâce à une dynamique multi-acteurs associant plus de 10 structures dont le *Département* et le *Syndicat intercommunal d'aménagement de la Loire et de ses affluents*, cette manifestation fut une véritable réussite puisqu'elle a accueilli pas moins de 300 participants sur deux jours.

**Cette année, l'appui aux collectivités et la mise en œuvre du contrat vert et bleu Grand Rovaltain ont été au cœur des actions menées par le Cen. Côté zones humides, les équipes se sont investies dans deux projets majeurs impliquant aussi le territoire d'Ardèche : la mise à jour de l'inventaire et l'organisation d'une journée d'échanges sur les problématiques agricoles dans ces espaces.**

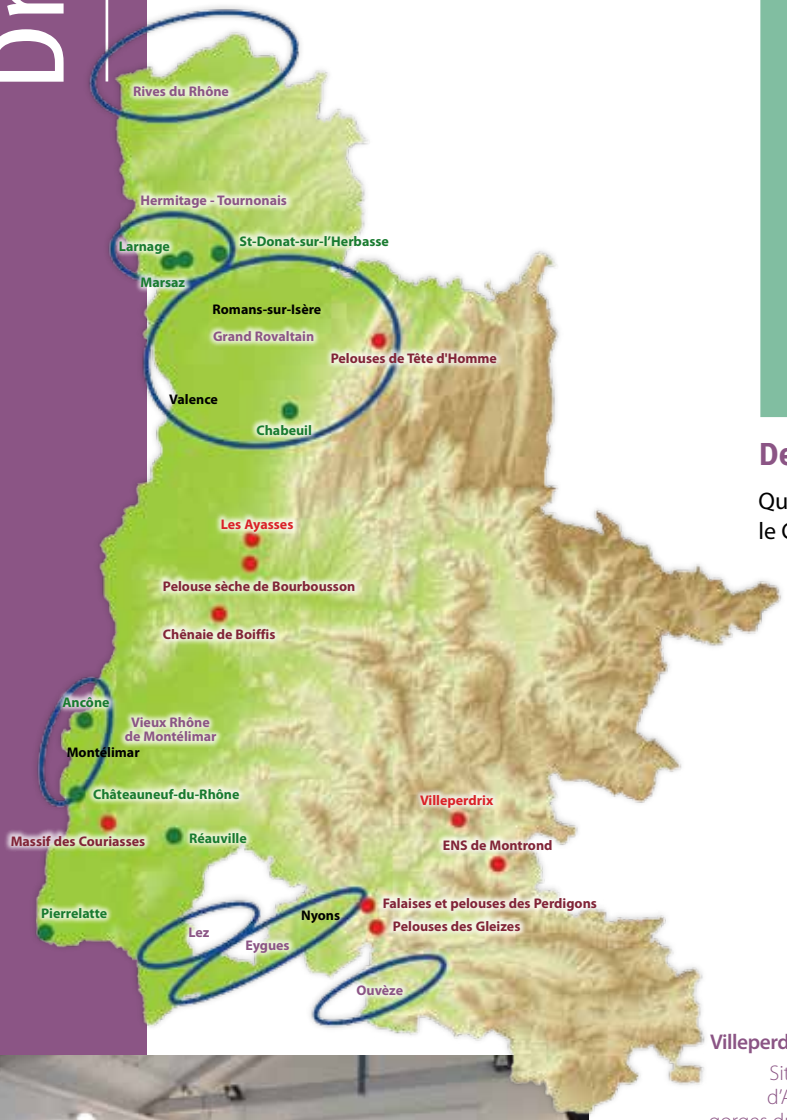


## FOCUS SUR...

### L'accompagnement des collectivités locales

- Appui local
- Appui dans le cadre de projets transversaux

### La gestion de sites dans la Drôme

● 9 sites en gestion conservatoire dont 2 nouveaux sites mentionnés en rouge, 988 hectares concernés.

La maîtrise d'usage concerne 454 hectares dont :

- 21 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- 433 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un accord oral.

## Des actions phares au Grand Rovaltain

Quelques exemples d'opérations du contrat vert et bleu, menées par le Cen :

- La **préservation des zones humides** de la plaine de Valence. Suite à un important travail de hiérarchisation des secteurs à enjeux, un comité de concertation s'est tenu en septembre dernier. Il a permis de déterminer 6 sites prioritaires sur lesquels le Cen mène actuellement une animation territoriale et foncière auprès des collectivités, propriétaires et usagers principaux.
- La **préservation des pelouses sèches** du territoire. En lien avec la *communauté de communes ARCHE Agglo* et *Crozes-Hermitage*, des travaux d'aménagement d'un sentier d'interprétation ont été réalisés sur le site reconnu espace naturel sensible de Pierre-Aiguille. Une fête de la nature et de la biodiversité a également été co-organisée avec la *MFR de Mondy* et la *LPO* les 9 et 10 juin. Une occasion pour les scolaires et le grand public de découvrir le patrimoine remarquable de ce lieu et de profiter d'un panorama à couper le souffle !

### Une journée d'échanges "Agriculture et zones humides"

La préparation de cette rencontre a fortement mobilisé les équipes tout au long de l'année 2017. Organisée en étroite collaboration avec *les Chambres d'agriculture de la Drôme et de l'Ardèche*, elle s'est tenue le 16 janvier 2018 à *La Voulte-sur-Rhône* (07) et a réuni plus de 70 participants. Agriculteurs et acteurs territoriaux ont ainsi pu échanger sur la question de l'agriculture dans les zones humides, leurs perceptions et les synergies dans les territoires.

### Villeperdrix, un site à préserver !

Situé entre les montagnes d'Angèle, de Buègue et les gorges du Léoux, l'espace naturel sensible de *Villeperdrix* constitue un vaste réservoir de biodiversité en bon état de conservation. Pour ce site ouvert au public, la gestion de la fréquentation est donc un enjeu majeur. En lien avec les acteurs concernés, le Cen a ainsi élaboré un programme d'actions adapté pour concilier préservation écologique et pratiques d'activités de loisirs.

### Une structuration de projets autour du fleuve Rhône de Montélimar

Depuis plusieurs années, les communes et acteurs locaux se mobilisent autour du fleuve Rhône de Montélimar pour développer des projets de préservation et de valorisation des espaces alluviaux. Le Cen est fortement investi auprès des collectivités pour faire émerger et co-construire ces projets. C'est notamment le cas à *Chateauneuf-du-Rhône* avec la fin de l'élaboration d'un plan d'actions autour des Iles du Rhône et l'émergence d'un même projet sur les espaces alluviaux d'*Ancône*. Le Cen poursuit son action sur ce secteur afin de concrétiser la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la restauration des fonctionnalités des zones humides.

**Dans la Loire, 2017 était la troisième année d'animation des projets agri-environnementaux et climatiques (PAEC) du territoire. Dans le prolongement de cette dynamique, une charte sur les bonnes pratiques agricoles en zones humides a été rédigée en lien étroit avec le Département. Les équipes ont aussi été fortement mobilisées sur le programme Ligero (voir page 16). Du côté des sites en gestion, la RNR des jasseries de Colleigne poursuit son développement tandis que deux nouveaux sites viennent agrandir le réseau des pelouses sèches et des zones humides de la Loire.**

## Suite et fin des PAEC

Comme en 2016, le Cen a accompagné les territoires de *Saint-Étienne métropole*, la plaine du Forez et les Hautes-Chaumes du Forez. De nombreux agriculteurs souhaitant faire évoluer leurs pratiques agricoles au regard des enjeux environnementaux et climatiques ont ainsi pu s'engager par contrat de 5 ans et bénéficier d'indemnisations en fonction des efforts fournis. Le Cen reste à l'écoute des agriculteurs engagés tout au long de ce contrat et participe à l'animation d'actions en faveur de l'agro-environnement à l'échelle de ces territoires.

Après plusieurs années de collaboration, le Cen et *la Chambre d'agriculture de la Loire* ont signé une convention-cadre en mars, visant à s'associer mutuellement sur des projets agricoles et à connotation environnementale en lien avec le territoire. Pour l'anecdote, la signature s'est déroulée durant le Congrès départementale des maires de la Loire, dans une ambiance conviviale et bon enfant !

## Un nouveau contrat vert et bleu sur le territoire

Poursuivant les démarches déjà initiées sur les territoires du Pilat, de *Saint-Étienne métropole* et du Montbrisonnais, le Roannais se lance, à son tour, dans un contrat vert et bleu. Le Cen va notamment animer l'action de formation des élus sur les questions de continuités écologiques.

### Le réseau des "pelouses sèches sur basalte" s'étoffe !

Situé sur la commune de *Cezay*, le site du Pay se caractérise par la présence de pelouses pionnières, très rases et de deux plantes rares : la mibora naine, une petite graminée, et le myosotis de Balbis. Ce site, qui autrefois abritait une ancienne carrière de basalte, est aujourd'hui surmonté de deux monuments religieux et d'une table d'orientation. Propriétaire du lieu, la municipalité a accueilli avec enthousiasme la proposition du Cen d'élaborer un plan de gestion concerté. Un projet pédagogique se mettra en place dès 2018.

### Année de transition pour la RNR des jasseries de Colleigne

En 2017, le Cen a entrepris la révision du plan de gestion de la réserve. Les réflexions ont essentiellement tourné autour de la recherche d'une montée en puissance du projet, sur les aspects liés à l'accueil du public et la valorisation touristique. Mais cette année fut marquée par un événement de taille : le Cen a saisi l'opportunité de faire l'acquisition d'une jasserie, bâtiment patrimonial des Hautes-Chaumes du Forez destiné à l'élevage, avec l'aide de la *Région*. La signature du compromis de vente est prévue pour 2018.

### Le marais de la Chapelle, une zone humide au coeur du village

À *La Chapelle-en-Lafaye*, le site du Marais est une zone humide typique des Monts du Forez. Mais sa particularité réside dans le fait d'être au contact d'habitations. Outre la présence d'espèces végétales et animales remarquables, il comporte des enjeux liés à la cohabitation et l'appropriation du lieu par la population locale. En 2017, une convention de gestion est signée avec la municipalité et un comité de pilotage s'est constitué afin de définir les objectifs et les actions à mener pour améliorer la qualité écologique du marais, préserver le cadre de vie des habitants et valoriser le lieu.

## FOCUS SUR...

### L'intervention sur les fonctionnalités écologiques des territoires

PAEC (hautes chaumes, piémont et plaine du Forez, SEM)

CVB (Roannais, CALF, Grand Pilat, SEM)

### La gestion de sites dans la Loire

● 26 sites en gestion conservatoire dont 4 nouveaux sites mentionnés en rouge sur la carte, 1 866 hectares concernés.

La maîtrise d'usage concerne 665 hectares dont :

- 3,5 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- 661,5 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un accord oral.

**Les partenariats se poursuivent et se confirment avec la *Métropole de Lyon* et le *Département du Rhône* : dans l'appui apporté à celui-ci sur sa politique espaces naturels sensibles ou à la *Métropole* sur ses préoccupations agri-environnementales, mais aussi auprès de collectivités qui se saisissent de manière accrue de la thématique « patrimoine naturel ». Les collaborations se renforcent, au bénéfice de la préservation d'un nombre croissant d'enjeux écologiques, et il reste du travail à accomplir.**

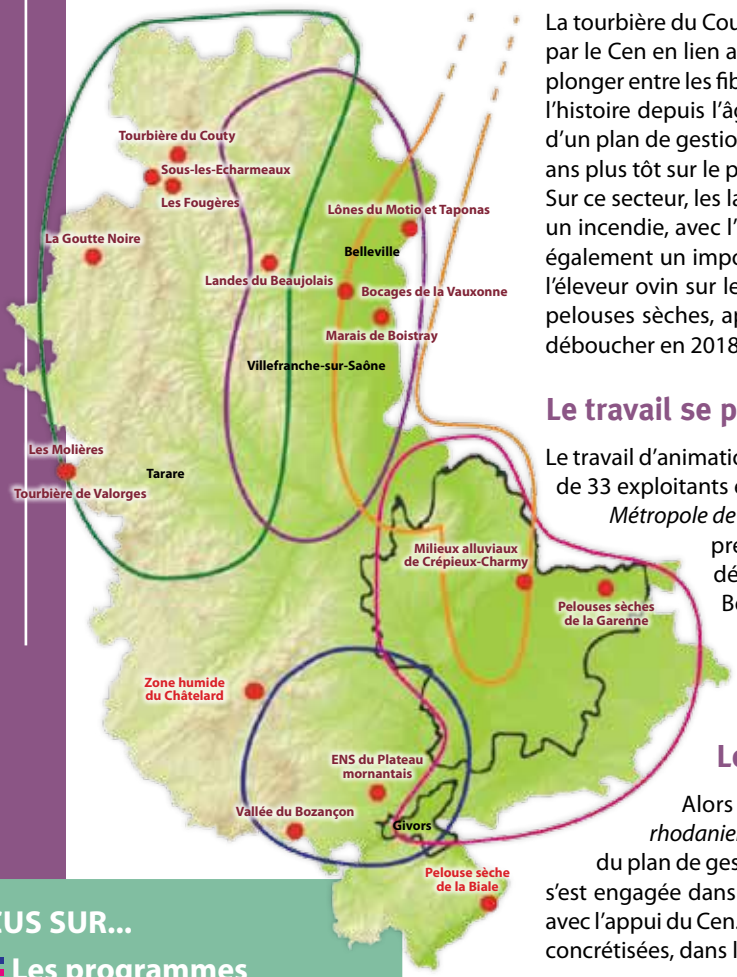


## La gestion de sites à enjeux se développe

La tourbière du Couty fêtait cette année le dixième anniversaire de sa prise en main par le Cen en lien avec *la Fédération des chasseurs du Rhône*. Une occasion aussi de plonger entre les fibres de tourbe à travers une étude pollinique et d'en comprendre l'histoire depuis l'âge du bronze ancien. Dans la vallée du Bozançon, l'élaboration d'un plan de gestion s'est engagée, à l'instar du travail en ateliers participatifs fait 2 ans plus tôt sur le plateau mornantais pour une meilleure implication des citoyens. Sur ce secteur, les landes de Montarcis ont retrouvé leurs lettres de noblesse, après un incendie, avec l'appui de *la COPAMO* et l'implication d'un éleveur local. Notons également un important travail sur le foncier et d'installations pour accompagner l'éleveur ovin sur les landes du Beaujolais. Quant au Pilat, une hiérarchisation des pelouses sèches, après inventaire, a été présentée aux acteurs locaux et pourrait déboucher en 2018 sur des conventions avec des propriétaires.

## Le travail se poursuit sur les PAEC

Le travail d'animation de PAEC sur cinq territoires s'est poursuivi : contractualisation de 33 exploitants en 2017 pour des mesures biodiversité sur le projet porté par la *Métropole de Lyon*, engagement de viticulteurs sur le Beaujolais viticole pour prendre en compte des mares et des haies dont les enjeux sont déterminants et des engagements sur les zones humides dans le Beaujolais vert. Sur le bassin versant du Garon et le Val de Saône, les programmes sont plus avancés et le Cen travaille avec le *SMAGGA* et l'*EPTB Saône Doubs* sur le suivi de la mise en œuvre des contrats par les exploitants.

## Les partenariats s'affinent

Alors que le Cen appuie *la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien* pour un travail concernant l'eau et la biodiversité et la rédaction du plan de gestion de la zone humide des Monneries, la commune de *Belleville* s'est engagée dans la mise en place de baux ruraux à clauses environnementales, avec l'appui du Cen. À proximité, c'est avec *le Syndicat mixte du Beaujolais* que se sont concrétisées, dans le cadre du Geopark, des actions pédagogiques.

### FOCUS SUR...

### Les programmes agri-environnementaux et climatiques (PAEC)

### La gestion de sites dans le Rhône

- 16 sites en gestion conservatoire dont 2 nouveau site mentionné en rouge, 5 059 hectares concernés.

La maîtrise d'usage concerne 582 hectares dont :

- 36 hectares en propriété conservatoire ou bénéficiant d'un bail emphytéotique ;
- 546 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un accord oral.

Le flûteau nageant (plante, protégée d'intérêt européen ! ) réapparu sur une zone réaménagée de *Crépieux–Charmy* retrouvé avec le *CBNMC* cette année.

La dernière petite tourbière des monts du Lyonnais, celle du Châtelard, a fait l'objet d'une première intervention des *Brigades vertes du Rhône*. Une concrétisation heureuse pour le Cen qui a lancé en 2017 l'élaboration du plan de gestion et mis en vidéo les propos enthousiastes du propriétaire sur la préservation de la tourbière.

Que de passage sur le marais de Morlin en 2017 ! D'une part, une vingtaine de volontaires de l'entreprise ***SANOFI*** venus arracher des plantes indésirables, d'autre part un petit engin électronique dont le rôle était de relever la microtopographie afin d'affiner la gestion hydraulique. Deux logiques bien différentes mais complémentaires.

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

30 ANS

# Trente ans d'évolution de l'action conservatoire

***En 1988, le Conservatoire régional du patrimoine naturel, devenu Cen Rhône-Alpes, commençait un travail de fourmi avec des moyens modestes mais une grande motivation pour préserver les espaces naturels les plus remarquables. L'enjeu : apporter une approche alternative au mouvement militant déjà bien structuré et compléter le dispositif réglementaire par une posture favorisant l'implication citoyenne et les projets venant des territoires.***

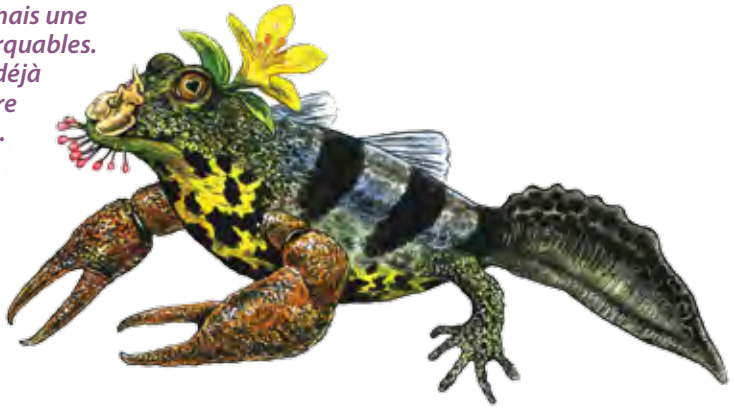

Trente ans pour débusquer l'espèce rare et la déceler dans l'interstice de plusieurs dossiers... Trente années d'action conservatoire !

## Une raison d'être

*Probablement un tournant dans la manière de se préoccuper de la nature... Ce nouvel outil, impulsé par les associations de protection de la nature et les services de l'État, devait à la fois structurer une action de terrain, là où l'évolution naturelle seule n'apportait pas un résultat satisfaisant, et rendre durable cette action par une maîtrise de l'usage des parcelles.*

*Selon les opportunités, l'acquisition foncière a régulièrement complété la contractualisation avec les propriétaires, plus souple, sachant que la maîtrise foncière est de nouveau encouragée par les politiques publiques.*

## La gestion de sites coeur de métier du Cen

*Dès 1994, les plans de gestion se systématisent, ils deviennent l'élément central et partagé de la réflexion. Ils sont proposés aux comités de pilotage mis en place localement, lesquels se structurent progressivement, avec un regard de sociologue en 2006 pour améliorer leur fonctionnement. Une préoccupation de concertation locale puis de réappropriation du patrimoine deviennent prépondérantes. Au changement de siècle, 40 sites étaient maîtrisés, avec 18 salariés en fonction.*
*En parallèle, l'accompagnement des collectivités émerge doucement et prend un poids réel dans l'activité du Cen en 2009 avec la volonté nouvelle de l'Agence de l'eau RMC de préserver la ressource en eau en amont. En 1999 sortait le premier recueil technique basé sur l'expérience de terrain, prémice à une collection de 40 cahiers techniques et d'un important travail de mise en réseau d'acteurs. Objectif : démultiplier l'action en faveur des espaces naturels en donnant à chacun les moyens d'agir efficacement.*

## Une organisation plus fonctionnelle

*Le temps des crayons de couleurs est révolu, la cartographie sur SIG a pris le pas dès 1997, les relevés par GPS et l'usage de Lidar sont plus contemporains. La création de la première antenne en Ardèche en 2000 permettait d'être plus proche du terrain, suivie très vite par le déménagement du siège sur la maison forte de Vourles et l'émergence d'une antenne dans l'Ain. Pour le travail administratif, la création de logeproj entre 2002 et 2004 marque l'accroissement de la gestion administrative et financière, accompagnée d'une implication accrue du Cen sur des programmes européens.*

## Quelques dates clés... avant le Cen

-30
- première réserve naturelle : le lac Luitel en 1961
- premier parc national en France : la Vanoise en 1963
- émergence du concept de parc naturel régional en 1967

-20
- création du premier ministère chargé de « l'environnement » en 1971
- création du Conservatoire du littoral en 1975

émergence du Cen d'Alsace en 1975 puis en Lorraine en 1984

- loi de 1976 sur la protection de la nature

-10
- premier arrêté de biotope en France : les Brotteaux de l'Ain en 1980
- Tchernobyl et le nuage arrêté à la frontière en 1986

0
- Structuration d'un réseau de Cen avec la naissance de la fédération des Cen en 1988
- directive européenne «habitat» et sommet de la Terre en 1992

+10
- création des réserves naturelles régionales en 2002

Premières acquisitions foncières de prairies dans le Val de Saône.

Une dynamique lancée : 300 ha acquis, autant en convention, à la veille de la création du CREN.

Parmi les premiers troupeaux en propriété : des camarguais sur l'étang Saint-Louis (Drôme).

Le Life nature & territoires, la biodiversité vue comme un atout pour les projets socio-économiques.

Installation de premiers sentiers de découverte de la nature préservée.

La concertation préoccupe : premier retour d'expériences.

**1988**

**1993**

**1998**

**2003**

**8 salariés au CREN**

**20 salariés au CREN**

**Le vidéoprojecteur détrone son ancêtre rétro, l'imprimante couleur apparait.**

**Le CREN s'installe à Vourles, les antennes suivent.**

**Le CREN se dote d'un outil de gestion des projets.**

**Intégration de la convention collective et référentiel métiers**

Le CREN se dote avec l'EID d'engins adaptés aux sols peu portants.

Les plans de gestion se structurent, notamment sur les dunes des Charmes.

L'inventaire des ZNIEFF deuxième génération est coordonné par le CREN.

Première vulgarisation des données scientifiques concernant la cistude d'Europe.

La gestion de sites s'engage : des zones humides... des fritillaires pintades.

Premiers partenariats avec des militaires : la Valbonne, plus tard Ambérieu-en-B, Chambaran...

L'inventaire des tourbières de Rhône-Alpes, première structuration de la connaissance des zones humides.

S'appuyer sur les savoir-faire des exploitants devient une évidence.

Première réflexion pour structurer une méthode d'évaluation de l'état des zones humides avec RhôMéO.

Le CREN développe les concours prairies fleuries hors des PNR.

Croiser les patrimoines, une vision renforcée par l'élaboration d'une stratégie de communication.

Le partage du savoir-faire technique du CREN devient un sujet important.

Le patrimoine géologique s'inventorie en Auvergne et en Rhône-Alpes.

Signature de l'agrément des Cen de Rhône-Alpes en Savoie.

Le livre blanc des CREN fixe de nouvelles orientations.

Le Conseil scientifique se restructure avec plus de proximité.

**La tablette vient révolutionner le recueil des données de terrain.**

Une nouvelle configuration régionale à six Cen devient fonctionnelle.

**2008**

**36 salariés au CREN**

**2011**

Le CREN devient le Cen, avec un nouveau logo.

**2015**

Mesures compensatoires avec SNF : le bois du Roy (Loire) passe en gestion Cen pour 1/2 siècle !

**2018**

**48 salariés au Cen**

Un plan de communication régional pour les zones humides.

Emergence du pôle régional sur la gestion des milieux naturels.

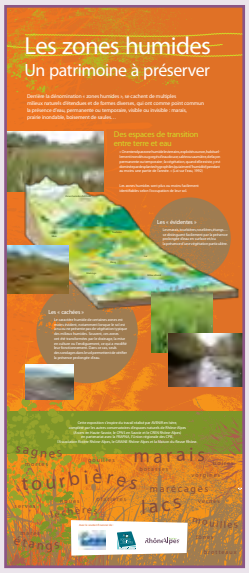


Premier accord cadre signé entre les CREN et l'Agence de l'eau RMC, un nouveau souffle pour l'animation territoriale.

Recharge sédimentaire de l'Ain pour améliorer le fonctionnement de la rivière.

201 000 données naturalistes accumulées sur SICEN dont près de la moitié acquis sur le terrain.

# Trente ans d'actions
## au Cen Rhône-Alpes

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

30 ANS

# Un projet associatif au Cen Rhône-Alpes

*« Une société où la nature est un atout pour dynamiser nos territoires »* **telle est la vision de notre Conservatoire que des valeurs et des savoir-faire développés durant des années doivent nous aider à atteindre, face à la dégradation de l'état de la biodiversité que notre action n'a pu inverser jusqu'à présent.**

## Des objectifs formalisés en 12 points

**En interne au Cen**, trois grandes orientations pour travailler de manière plus sereine et efficace :

- développer **l'assise citoyenne**, jusqu'à présent insuffisante, et une plus forte **adhésion des collectivités** à notre projet ;
- améliorer **la qualité de vie au travail**, renforcer l'échange d'informations et favoriser de nouvelles formes de travail et de management ;
- mieux **partager les valeurs** construites durant des années.

**Pour les territoires et la biodiversité**, neuf objectifs pour garantir un équilibre harmonieux dans nos missions :

- développer **les partenariats techniques et financiers** avec des entreprises ;
- identifier **le potentiel d'innovation**, favoriser notre capacité à **se saisir de sujets émergents** et mieux valoriser les savoir-faire développés ;
- permettre **un développement équilibré de nos missions** adapté aux organisations et jeux d'acteurs des territoires, tout en confortant notre action foncière, cœur de métier des conservatoires ;
- élargir la sensibilisation à la biodiversité par **une diversité d'approches** de type culturelle, touristique ou de loisirs ;
- renforcer **une approche systémique des patrimoines** et élargir le champ du regard ;
- maintenir **une rigueur scientifique**, être vigilant à la capitalisation et à la transmission des méthodologies.

**Trois enjeux à travailler pour affiner notre positionnement :**

- **l'adaptation de notre modèle économique** face aux logiques de marchés publics ;
- les priorités et les conditions d'engagement en matière de **compensation** ;
- l'élaboration d'**une offre de formation ciblée** et cohérente avec un meilleur ancrage territorial.

### Des valeurs clés à partager

Une vision dynamique de la préservation du patrimoine naturel.

Une bienveillance dans la chaine de nos actions, garante du respect de chacun et de son rôle, d'une relation positive entre les humains et la nature.

Un travail dans la concertation, dans l'écoute et le dialogue.

Un rôle d'incubateur, pour impulser des dynamiques et favoriser l'innovation.

Une position d'assembleur au sein d'un réseau.

Une volonté de transmettre, de mutualiser et partager.

Une éthique étayée sur un savoir-faire solide, une démarche scientifique.

**Après la définition collective du projet et l'élaboration du plan de gestion, vient le temps de la mise en oeuvre du programme d'actions. Inventaires, suivis, études, choix de non-intervention, accompagnement du monde agricole, mais aussi bien souvent, des travaux pour restaurer et/ou entretenir les milieux. Le Cen s'efforce d'avoir toujours une longueur d'avance sur ces aspects techniques qui constituent son coeur de métier : chaque année de nouvelles méthodes sont testées, les savoir-faire progressent au bénéfice ensuite de l'ensemble du réseau des professionnels de la préservation de la nature !**

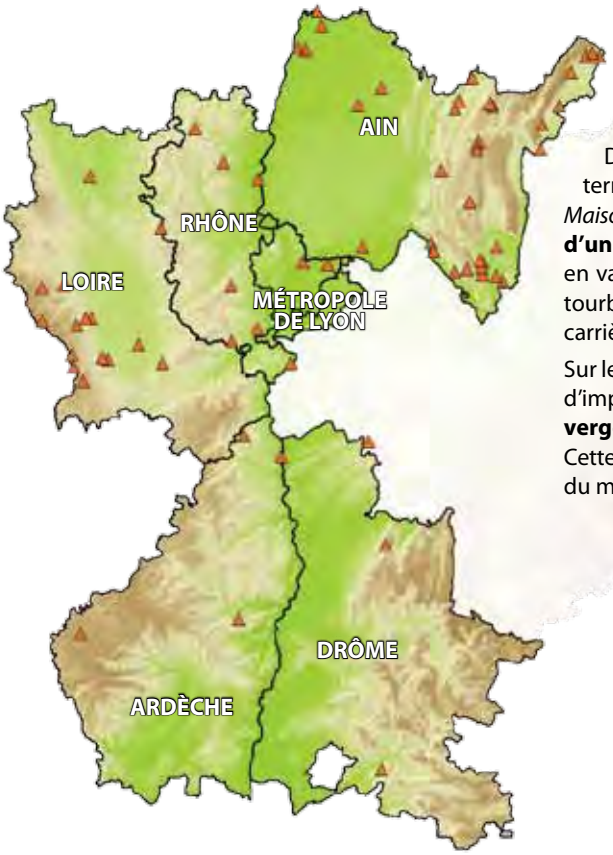


En 2017, les travaux ont été assez variés, soit faits en régie, soit avec des entreprises locales, ou encore avec des établissements scolaires dans un but pédagogique. Les chantiers sont aussi l'occasion de belles rencontres et collaborations très diverses. En voici quelques exemples :

Dans le Bugey, sur l'ENS de la combe de Cerin, les élèves de terminale Bac Pro "Gestion des milieux naturels et de la faune" de *la Maison familiale et rurale La petite Gonthière* ont participé à la **réalisation d'un sentier découverte**. Très attendu des habitants, ce sentier met en valeur le patrimoine géologique du territoire en cheminant de la tourbière, jusqu'au musée paléoécologique de *Cerin* en passant par sa carrière calcaire.

Sur le site du marais de *Fenières*, dans le pays de Gex, le Cen a entrepris d'importants travaux de **déboisement et de lutte contre le solidage verge d'or**, une plante invasive qui colonise toute sorte de milieux. Cette opération, fastidieuse mais pérenne, s'est couplée à la réouverture du marais au public.

En octobre dernier, les étudiants en BTS "Gestion et protection de la nature" du *Lycée d'Aubenas* ont accompli des travaux de **restauration de mares pierrées**, par curage manuel, sur la tourbière des Planchettes à *Issanlas* en Ardèche.

Dans le cadre de la **restauration hydrologique** du marais des Paccauds, dans le Val de Saône, deux ruisseaux ont été reméandrés afin que l'eau perde sa force érosive. Au cours des travaux, les équipes ont fait une belle découverte d'écrevisses à pieds blancs. Le chantier, mené sur cet espace naturel sensible avec *la Fédération de pêche de l'Ain*, a donc été stoppé pour mener une opération de sauvetage.

## Les chantiers 2017 en quelques chiffres

104 chantiers d'une durée de 1 à 10 jours dont :

- 48 chantiers en régie
- 24 chantiers avec des entreprises locales
- 12 chantiers-écoles avec des élèves de MFR, lycées agricoles ou horticoles...
- 14 chantiers avec des personnes en insertion
- 6 chantiers éco-volontaires

**Journées d'échanges, recueils techniques de savoir-faire issus du terrain... les productions des réseaux ne manquent pas cette année encore. L'arrivée à terme de deux programmes pluriannuels ajoute à cela une nécessité d'effectuer un bilan de chaque projet : un séminaire sur le PNA sur l'apron, le *Layman's report* qui synthétise le projet life sur les terrains militaires. Ajoutons que la communication passe par une somme d'animations, de plaquettes ou de contacts presse sur bon nombre de projets.**

Pour 2017, le calendrier des animations dans l'Ain, produit en étroite collaboration avec les services du *Département*, rassemblait toutes les manifestations portées par l'ensemble des partenaires "nature". Une richesse qui a été réitérée pour 2018 (à découvrir sur notre site Web).

## L'apron du Rhône : bilan de 5 années de travail

Ce petit poisson présent uniquement dans le bassin du Rhône est l'une des espèces les plus menacées de France et sa conservation a été identifiée comme une priorité nationale. C'est pourquoi un plan national d'actions (PNA) a été lancé dès 2012.

Cinq ans plus tard, l'heure est au bilan. Un séminaire de restitution de ce PNA s'est tenu le 7 et 8 novembre dernier dans la Drôme. Plus de 70 personnes étaient présentes parmi lesquels les acteurs et partenaires du programme. Cette rencontre a permis de revenir sur plus d'une **trentaine d'actions réalisées** de 2012 à 2016 pour mieux connaître et faire connaître ce poisson, surveiller les populations existantes et améliorer leurs conditions de vie.

Le bilan est globalement très positif puisque :

- la présence de l'apron est attestée sur environ 360 km de cours d'eau contre 240 km en 2012 ;
- 6 barrages et seuils ont été équipés de passes à poissons ;
- plus de 22 000 juvéniles ont été relâchés avec succès dans la Drôme ;
- 3 nouvelles populations d'apron ont été découvertes ;
- 1 450 000 personnes ont été sensibilisées à travers les animations organisées sur les territoires ;
- des études inédites ont été conduites, ayant abouti à une meilleur connaissance de l'espèce et de son environnement.

Les conclusions de ce premier plan d'actions sont donc encourageantes et ouvrent de nouvelles perspectives dans le cadre de son récent renouvellement.

## Livre ouvert sur... un territoire

C'est bien l'objectif de cette nouvelle collection travaillée durant l'année 2017, dont le premier numéro est sorti début 2018 : montrer que la préservation des espaces naturels tient avant tout à l'implication de citoyens locaux, le Cen apportant un rôle d'assembleur.

***sCENe de nature autour de Lhuis*** témoigne de ce qui est fait en faveur des zones humides et autres espaces naturels et agricoles de ce secteur du Bugey, avec l'appui d'un photographe professionnel. Un beau livre en diffusion dès le début d'été 2018... et une collection qu'on souhaite voir s'élargir à de nouveaux territoires où des talents sont à mettre en avant.

## Le Pôle gestion se penche sur le cas des espèces exotiques envahissantes

Le Pôle gestion des milieux naturels s'étend désormais sur l'ensemble de la région, le Cen Auvergne animant le réseau des acteurs auvergnats. Plus de 80 participants ont participé en novembre à **la journée d'échanges sur les stratégies et la gestion des espèces exotiques envahissantes**, à Lyon. Un écho à une précédente rencontre produite par le Cen Auvergne quelques mois auparavant à Clermont-Ferrand.

En parallèle, le pôle conforte son rôle d'animation régionale avec 55 adhérents et une plateforme internet regroupant les données de gestion de plus de 200 sites gérés et près de 400 références documentaires. Il contribue également à l'animation du réseau des animateurs de contrats verts et bleus, participe et répond aux besoins de gestionnaires de réserves naturelles et fait le lien avec les bases de données nationales et régionales existantes.

Et si l'on s'outillait pour contrer les idées reçues ? C'est chose faite, au moins démarrée, avec la publication de ce document bien illustré qui part des principales fausses idées qui nous reviennent aux oreilles en tentant d'argumenter, d'apporter des chiffres évocateurs et des exemples qui remettent les choses dans le bon sens !

Disponible au Cen en version papier et sur notre site Web.

**Forts de l'expérience menée sur le camp de la Valbonne, dans l'Ain, le Cen et le *ministère des Armées* ont monté puis piloté un programme life nature d'envergure sur le quart sud-est de la France. L'enjeu : concilier l'activité militaire et la biodiversité au quotidien. Ce programme de cinq ans s'est terminé au 31 décembre dernier, l'heure est au bilan.**

Il était urgent de considérer l'*Armée* comme un gestionnaire d'espaces naturels à part entière ! Les préoccupations environnementales sur les sites militaires ont beaucoup changé durant ces dernières années au point que la moitié des surfaces gérées par les Cen en France sont des terrains militaires !

## Life défense nature 2mil : un programme ambitieux pour faire bouger les troupes

En premier lieu, il fallait créer du lien et faire en sorte que les militaires de rang soient convaincus qu'ils avaient entre leurs mains un patrimoine biologique de qualité mais aussi que les Cen comprennent le fonctionnement des militaires afin d'optimiser les collaborations. Des rencontres, des temps de formation ont permis ce brassage des cultures. Un travail en commun sur la manière de prendre en compte les risques pyrotechniques, par exemple. En second lieu, il s'agissait de travailler concrètement sur quatre terrains militaires, pour répondre à des menaces d'embroussaillement ou des risques de destruction d'espèces à forte valeur patrimoniale par manque de connaissances.

Autour de ces expériences, une dynamique a été impulsée, les Cen PACA et Corse ainsi que le *Syndicat mixte des gorges du Gardon* ont contribué, chacun sur son territoire, à construire avec les divers régiments concernés un partenariat durable qu'il restait à exporter. Les objectifs initiaux ont vite été dépassés avec un regard international qui s'est progressivement affirmé.

Une réussite qui permet aujourd'hui d'enclencher sur le montage d'un nouveau projet Life gouvernance qui devrait être déposé cet été auprès de *la Commission européenne* dans l'espoir d'être porté par *la Fédération des Cen* et le *MINARM*.

### Retour d'expérience en trois guides

- Le risque d'explosion de munition auquel peut être confronté le gestionnaire sur les terrains militaires : cadre réglementaire, retours d'expériences sur l'accès au terrain et sur la manière de procéder.
- **La canalisation de la fréquentation** réfléchie sur les 4 sites du projet, des pistes pour organiser l'activité militaire, gérer les intrusions intempestives, en complément de la surveillance.
- **Le bilan des techniques de lutte contre le robinier,** une essence qui peur être envahissante et problématique.

Le bilan complet du Life est à retrouver sur le site : www.lifeterrainsmilitaires.fr

Avec l'appui de *l'ONCFS*, de *chambres d'agriculture* et divers autres partenaires, une synthèse a été produite sur la gestion des prairies humides de fauche, étayée notamment sur l'expérience menée sur le Val de Saône. L'enjeu était de resituer au mieux la gestion de ces milieux dans les systèmes d'exploitations et d'identifier la gestion conservatoire des prairies comme solution ultime.

### Une malette pour concerter...

Treize ans après l'élaboration d'un cahier technique sur la concertation en espaces naturels puis l'identification d'une feuille thématique sur ce sujet, animée par Nathalie Melcion, la concertation revient au coeur de nos préoccupations. Avec l'appui de *la Fondation de France* et en collaboration avec *l'Union régional des CPIE*, le Cen avait revisité la manière de partager l'élaboration d'un plan de gestion avec les citoyens.

En 2017, l'accompagnement de deux nouvelles réalisations de plans de gestion facilite l'appropriation du patrimoine par les locaux. En complément, un groupe de travail a construit une malette très fonctionnelle dont le but est de fournir aux chargés de projets et chargés de mission un socle méthodologique commun et les accompagner dans leurs démarches de co-construction de projets de gestion avec les acteurs des territoires.

Elle reprend des éléments de phasage, les questions récurrentes, divers conseils... en usage interne mais avec l'espoir d'en publier un document plus illustré qui puisse profiter à un réseau plus ample durant 2018.

*Rana plasticus*, identifiée par nos réseaux d'experts comme une espèce témoin de la nature anthropisée.

**Terreau d'initiatives et de co-construction, divers programmes inter-régionaux ou régionaux thématiques impliquent chaque année le Cen Rhône-Alpes dans leur animation voire leur montage. Ces grands programmes déploient des savoir-faire, de l'expérimentation et drainent des financements régionaux, nationaux et européens sur les territoires d'actions. Ils sont devenus une clé d'entrée de plus en plus incontournable pour mener à bien des actions en faveur de notre patrimoine et le Cen réoriente un certain nombre de projets dans ce sens.**

## Que se trame-t-il dans les espaces naturels ?

Au-delà de l'important travail sur les trames écologiques dans l'Ain (*cf page Ain)*, la notion de trame se teinte de bleu dans la **CPO thématique conduite par Rivière Rhône-Alpes-Auvergne** que le Cen accompagne, entre autre avec de nouveaux développements réalisés dans le cadre de RhôMéO :

- un guide méthodologique d'utilisation des indicateurs de la boite à outils des zones humides pour le suivi de leur restauration, produit par les Cen Savoie et Rhône-Alpes ;
- un logiciel téléchargeable libre de droits permettant le calcul des 13 indicateurs que contient cette boite à outils.

La trame se teinte de jaune dans l'accompagnement méthodologique et territorial de l'*ISARA* sur les préoccupations de **perméabilité des espaces agricoles pour la biodiversité** : caractérisation des paysages et suivi de l'analyse des messicoles, insectes et avifaune sont actuellement au programme.

Le Cen passe au vert et à la forêt avec une implication aux côtés de l'*ONF* sur la **CPO thématique concernant la trame forestière**.

Notons également que le Cen héberge ***le pôle Rhône & Saône*** de ***la Fédération des Cen***, lequel anime un réseau d'acteurs autour de cet axe fluvial. Nouveaux pour 2017 : la publication de la plaquette «***Agir pour les milieux humides des vallées du Rhône et de la Saône***» et l'organisation d'une journée d'échange sur «***L'animation territoriale pour l'émergence de projets***».

## Ligero quésaco ?

Il s'agit d'un programme qui vise à évaluer l'état de conservation des zones humides sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne. Il est une déclinaison de RhôMéO, qui a conduit à la mise en place de protocoles et de méthodes de suivis de l'état et des pressions des zones humides. Dans le cadre de Ligero, *l'Agence de l'eau Loire Bretagne* s'est appuyée sur les neuf Cen concernés. Pour l'équipe de la Loire, le travail a consisté à aller relever, en fonction des protocoles préétablis, des informations naturalistes sur quatre types de zones humides préalablement identifiées : un étang, une tourbière boisée d'altitude, une vallée alluviale du côté de Roanne et puis des mares agricoles au nord du département à la limite de la Saône-et-Loire. Les données ont ensuite été transmises au Cen Centre Val-de-Loire, acteur pivot du reccueil d'informations.

LES TOURBIÈRES une chance pour le MASSIF CENTRAL

C'est parti pour le programme déposé auprès des services instructeurs du *FEDER Massif central* et cofinancé par *la Région*, *les Agences de l'eau* et les trois *Départements rhonalpins* concernés. Des actions de restauration de tourbières dans l'Ardèche, le Rhône et la Loire, des actions transversales pour faire avancer la connaissance et la sensibilisation des citoyens sur les services rendus par les tourbières.

Un grand merci à Claude Miaud, ex-président du *Conseil scientifique des Cen de Rhône-Alpes*, pour la richesse de ses apports et la pertinence de son animation. Et un clin d'oeil à Dominique Vallod qui s'est saisie du témoin en avril 2018, représentant la partie rhônalpine d'un conseil scientifique restructuré à l'échelle de la nouvelle région.

**Belles nouvelles !**

Outre le flûteau nageant, plusieurs autres plantes remarquables ont été découvertes durant l'année sur la métropole de Lyon : la ludwigie (photo), le potamot dense, le scirpe triquètre et le pâturin des marais. Dans la Loire, le pâturage a fait réémerger le micrope dressé sur un pic de basalte et les relevés faits dans le cadre de Ligero ont mis en évidence la cordulie arctique.

## Un résultat positif consolidé

Grâce à l'effort et à l'engagement de tous les salariés et administrateurs, le niveau du résultat comptable est resté positif, à 81 k€ contre 77 k€ sur l'exercice précédent.

En 2017, les subventions accordées au Cen Rhône-Alpes ont encore progressé pour cumuler à 4,7 M€ (4,2 M€ en 2016), 3,5 K€ pour les subventions d'exploitation et 1,2 M€ pour les subventions d'investissement qui représentent désormais un quart des subventions. Le montant des produits à recevoir atteint aussi un nouveau record avec 541 K€ ; les délais d'attribution chez certains financeurs se sont allongés.

Les prestations de services et la formation étaient de 64 K€, suite à une hausse du premier de 19 K€. La production immobilisée est revenue à son niveau d'il y a deux ans, suite au solde d'un plus grand nombre de dossiers d'investissement sur l'exercice.

Une partie des achats de prestations est passée en immobilisations de sorte que l'économie sur les achats et services extérieurs s'élève à 184 K€.

## Hausse des fonds dédiés

Ces subventions d'exploitation non consommées en fin d'exercice sont en hausse de 280 K€ pour revenir au niveau d'il y a 2 ans (1,2 M€), l'équivalent d'un volume de travail de quatre mois. Quelles en sont les raisons ? La hausse des subventions pour un effectif stable avec plus de congés pris et les délais allongés pour obtenir certaines subventions.

Le report au niveau des subventions d'investissement passe aussi de 487 K€ à 751 K€ ; c'est un élément hors résultat d'exploitation, mais indicateur de la même tendance.

## Une trésorerie qui n'a cessé de se dégrader

C'est pour cette année encore le point noir ! Les délais de paiement allongés de certains financeurs, la baisse de certains acomptes, le retard dans l'attribution de subventions, la montée en puissance des fonds *FEDER* ont lourdement handicapé la trésorerie et complexifié les tâches administratives. Les frais financiers et commissions liées aux soldes négatifs, au recours au Dailly, ont atteint 16 883 €, l'équivalent de six mois de salaires et charges d'un chargé de mission débutant.

Pour apporter une solution à ce problème de trésorerie, nous avons sollicité des prêts participatifs et des billets à ordre, rendus possible par notre agrément entreprise solidaire d'utilité sociale qui nous a été accordé en fin d'année. Nous mesurerons l'impact de ces éléments sur 2018.

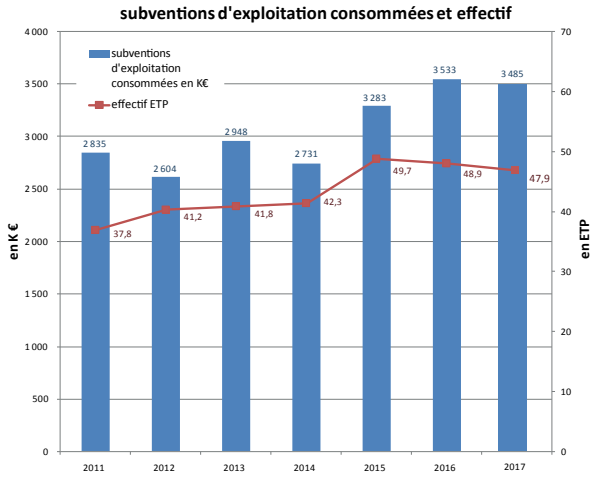


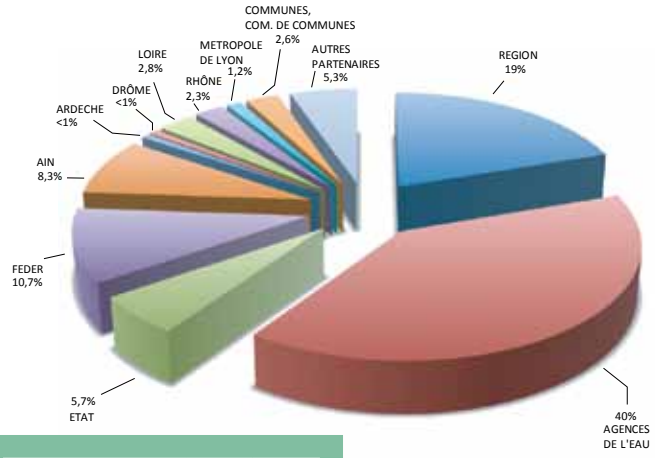


| Pour rappel (en %) | 2016 | 2015 |
|---|---|---|
| Région | 23 | 28 |
| Agences de l'eau | 32 | 25 |
| Etat (+FEADER) | 7 | 11 |
| Départements | 14 | 16 |
| Ain | 9 | 10 |
| Ardèche | <1 | 0,5 |
| Drôme | 1 | 2 |
| Loire | 2 | 3 |
| Rhône | 2 | 2 |
| FEDER - Life | 12 | 9 |
| Autres partenaires | 8 | 8 |
| Communes | 4 | 5 |

### 2017 : origine des financements

La part relative des *agences de l'eau* a fortement augmentée, ainsi que celle du *FEDER*.

## Le Cen entreprise solidaire

Au travers de ses objectifs, le Cen contribue à la recherche d'une utilité sociale, au sens de l'art. 2 de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. Trois axes :

- soutien de la cohésion territoriale et de la préservation du lien social, en particulier par des actions d'aménagement du territoire ;
- soutien à l'éducation, à la citoyenneté, par des actions de sensibilisation aux problématiques de protection de la biodiversité ;
- soutien à des actions ciblées vers des publics économiquement vulnérables ou en insertion.

**Le Cen Rhône-Alpes a reçu l'agrément ESUS**, en qualité d'entreprise solidaire d'utilité sociale, par arrêté préfectoral du 26 janvier 2018 pour une durée de 5 ans.

## Développer le partenariat avec les entreprises

La préoccupation devient incontournable ! Une feuille de route a été élaborée et validée en conseil d'administration, avec comme point fort pour avancer sur ce sujet :

- le déploiement d'une feuille thématique axée sur ce sujet au sein de l'équipe, avec un administrateur identifié en appui ;
- une mission proposée en service civique sur le premier semestre 2018 afin d'impulser la dynamique,
- une form'Action sur le mécénat et la collecte de fonds privés délivrée par *Agrégative* et *Vision philanthropique*.

Ces bases devraient permettre de finaliser une stratégie durant l'été et d'engager une recherche plus active de partenariats privés, y compris sur un plan technique.

**La gouvernance de l'association se structure autour d'un Conseil d'administration pluriel, garant des choix stratégiques et du travail réalisé par une équipe dont l'effectif moyen est resté stable, avec 47,9 équivalents temps pleins, ainsi que la masse salariale. Un Bureau prépare les décisions, gère les affaires courantes. En parallèle, l'effort entrepris durant l'année pour développer l'assise citoyenne voit émerger les premières motivations pour rejoindre le Cen.**

## Des mouvements au sein de l'équipe

**Béatrice DHENNIN** est partie en retraite en mars, confiant le poste de directeur administratif et financier à **Vincent HOCHSTAEDTER**. **Jean BONDAZ, Guillaume COSTE, Laura RÉA et Carol'Ann NINKU** ont eux aussi quitté le Cen pour d'autres horizons professionnels, remplacés respectivement par **Louis CHARMET, Annabelle SUEUR, Nathalie FAUTREZ** et la pérennisation de **Stéphanie BOUTET**.

Plusieurs appuis sont venus renforcer l'équipe durant l'année : **Mathilde VICENTE** en tant que chargée d'études dans la Loire puis en Ardèche en remplacement de **Tiphaine FERMI** en formation, **Justine COULOMBIER** en tant que chargée de projets dans l'Ain, **Séverine WILLAY** en tant qu'animatrice des patrimoines dans l'Ain, **Amandine LADRILLE** en tant que chargée d'études sur des projets transversaux et **Claire RASCLE** comme chargée de communication, à la suite d'un service civique. **Bernard FALCAND** est venu épauler l'équipe travaux dans l'Ain durant la période estivale.

### Entrez en sCENe !

C'est sous ce slogan que se structure une campagne de renforcement de l'assise citoyenne du Cen. Une plaquette réalisée durant l'été, une réflexion sur les axes à développer puis la proposition d'une mission de service civique pour monter en puissance sur ce sujet en 2018.

### Mutualiser notre vision du Cen

La volonté d'écrire un projet associatif pour le Cen Rhône-Alpes, en parallèle à la construction du nouveau plan d'actions quinquennal partagé à l'échelle de la région, a amené l'ensemble de l'équipe a définir une dizaine d'objectifs et travailler sur la manière de les mettre en oeuvre.

## Travailler sur la qualité de vie au travail

L'augmentation des complexités administratives ces dernières années rend plus délicats l'organisation en interne et le management des équipes. Du mal-être apparait et des appuis externes pour aider à retrouver une meilleure sérénité ont été mis en place et seront poursuivis et renforcés durant 2018.

Pour un meilleur partage d'informations en interne, un outil de type Twitter a été mis en service en automne : ***Rocket***.

## Les stagiaires en 2017

***Christine BIDAUD***
Comment motiver les élus locaux à prendre en compte la TVB dans leurs projets, au-delà des obligations réglementaires ?

***Nicolas DUPUIS***
Contribution à l'inventaire des pelouses sèches de la Loire

***Lucie DESVAUX***
Mise en place d'un projet concerté de gestion et d'organisation de la fréquentation et des pratiques sur le territoire de la plaine alluviale d'Aubenas

***Vincent COCHET-MARTIN*** et ***Rémi BERLIER***
Appui à la filière travaux

***Aymeric BRISSAUD***
Inventaire et cartographie des sites à papillons Maculinea

***Abdoulaye MENINGOU*** et ***Audrey DUMONT***
Évaluation socio-économique des actions menées dans le cadre du *Life défense nature 2mil*

***Léa BUSSIERE***
Étude du fonctionnement hydrologique des zones humides de la réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne

***Volodia BOUCHARD*** et ***Bastien MERLANCHON***
respectivement en insertion professionnelle et initiation à l'entreprise

## Les services civiques en 2017

***Amanda PRIME*** sur un angle naturaliste

***Alice MARQUEGNIES*** puis ***Claire RASCLE*** sur un angle dialogue avec les territoires et communication

## Vourles

### Filière administrative

**Alain Dindeleux**
Directeur

**Audrey Alotto**
Assistante admin.
Fonds structurels

**Stéphanie Boutet**
Assistante
administrative

**Rachida Desmazières**
Assistante
administrative

**Nathalie Fautrez**
Assistante
administrative

**Vincent Hochstaedter**
Directeur administratif
et financier

**Karine Schurck**
Assistante
administrative

**Isabelle Tezenas du Montcel**
Assistante
comptable

### Filière communication

**Frédéric Didier**
Chargé de
communication

**Nathalie Melcion**
Chargée de projet
communication et
de concertation

**Pascal Faverot**
Responsable
communication et
animation de réseaux

**Sophie Raleigh**
Chargée de projet
communication

### Équipe travaux

**Louis Charmet**
Technicien travaux

**Alexandre Paule**
Responsable travaux

### Filière scientifique

**Delphine Danancher**
Responsable
scientifique

### Filière système d'information

**Rémi Clément**
Responsable SI

**Annabelle Sueur**
Chargé de mission SI

**Laurent Poulin**
Chargé de projets SI

### Actions transversales

**Cécile Racapé**
Chargée de projet
animation du
pôle gestion

**Perrine Paris-Sidibé**
Coordinatrice de
programmes régionaux
et européens

### Loire

**Sébastien Barthel**
Chargé de projets
Agri-environnement

**Fabien Billaud**
Responsable
projets

**Ludovic Bouquier**
Chargé de projets

**Guillaume Chorgnon**
Chargé de mission

**Anne Wolff**
Chargée de mission

**Damien Aubet**
Chargé de mission

**Jules Murat**
Chargé de mission

### Rhône

**Cécile Barbier**
Chargée de mission

**Chrystelle Caton**
Chargée de projets

**Francis De Brou**
Responsable projets

**Daphné Dumazel**
Chargée de mission

**Céline Hervé**
Chargée de mission

**Gwendoline Monnier**
Chargée de mission

### Poste hébergé Fédération des CEN

**Jeanne Dupré la Tour**
Pôle Rhône & Saône

## Charnoz

### Ain

**Emmanuel Amor**
Chargé de projets

**Aurore Curton**
Assistante
administrative

**Sylvie Duret**
Chargée de mission

**Elisabeth Favre**
Chargée de projets
et responsable
technique

**Antony Garcia**
Chargé de mission

### Équipe travaux

**Clotilde Bolmont**
Technicienne
de gestion

**Benjamin Dutreige**
Technicien de gestion

**Géraldine Garnier**
Chargée de projets

**Nicolas Gorius-Ferrand**
Chargé de projets

**Nicolas Greff**
Responsable
d'antenne

**Benoit Martin**
Chargé d'agri-
environnement

**Lydie Renard**
Chargée de mission

**Corine Trentin**
Chargée de mission

**Séverine Willay**
Animatrice
des patrimoines

**Arnaud Lefèvre**
chargé de projet

## Vogüé

### Ardèche Drôme

**Tiphaine Fermi**
Chargée de mission

**Marianne Georget**
Chargée de projets
PNA Apron

**Laurence Jullian**
Responsable
d'antenne

**Benoît Pascault**
Chargé de projets

**Virginie Pierron**
Chargée de mission

**Vincent Raymond**
Chargé de projets

**Marie-Anne Revaka-Garaud**
Chargée de mission

**Mathilde Vicente**
Chargée de mission

## les Conservatoires d'espaces naturels Auvergne-Rhône-Alpes

Les six Cen d'Auvergne-Rhône-Alpes sont affiliés à la Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels. Ils contribuent à alimenter la réflexion nationale pour rendre encore plus efficace ce réseau et favoriser les synergies avec les autres partenaires.


## Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

*Agir ensemble, c'est notre nature !*

**Cen Rhône-Alpes**
La maison forte
69390 VOURLES
www.cen-rhonealpes.fr



N° ISBN : 978-2-37170-037-6. N° ISSN : 1959-1071. Dépôt légal : mai 2018
Imprimerie IML (Saint-Martin-en-Haut) Imprim'vert - papier 100% recyclé
Responsable de publication : P. Faverot - Photos : © Cen Rhône-Alpes - Dessins : © J. Grosson


Plusieurs partenaires soutiennent les actions du Cen Rhône-Alpes à travers un programme d'actions annuel :

D'autres partenaires ont soutenu certaines de ses actions de manière plus ciblée en 2017 :

Groupement forestier des Pacauds

Certains dans le cadre de mesures compensatoires à des aménagements :

Riffier dragages

et diverses communes, établissements publics de coopération intercommunale qui s'impliquent sur leur territoire.